

## Burundi : la ligue ITEKA "définitivement" radiée de la liste des ASBL

@rib News, 03/01/2017 &ndash; Source Xinhua La Ligue burundaise des droits de l'homme "ITEKA" (honneur en français) a été "définitivement" radiée de la liste des "Associations Sans But Lucratif" (ASBL) œuvrant sur le territoire burundais depuis le 21 décembre dernier, selon une ordonnance ministérielle publiée mardi à Bujumbura. Le ministre burundais de l'Intérieur et de la Formation Patriotique Pascal Barandagiye accuse cette dernière d'être "récidiviste dans son action de ternir l'image de marque du pays et à semer la haine et la division de la population burundaise".

Le ministre Barandagiye avait pris le 10 octobre dernier une décision portant "suspension provisoire" de cinq ASBL burundaises dont la ligue ITEKA, après avoir reproché à leurs activités de "ne pas être en conformité avec leurs objectifs consignés dans leurs statuts, mais d'être plutôt de nature à perturber l'ordre et la sûreté de l'Etat". Les quatre autres ASBL dont les activités ont été suspendues à titre provisoire, sont la Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electorale (COSOME), la Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale (CB-CPI), l'Union Burundaise des Journalistes (UBJ) et SOS-Torture/Burundi. Selon le ministre Barandagiye, malgré la mesure de suspension provisoire contre elle, la ligue ITEKA "n'a pas cessé ses agissements pour lesquels elle avait été suspendue". Le 15 novembre 2016, la ligue ITEKA et la Fédération Internationale des Droits de l'homme (FDIH), ont publié un rapport conjoint intitulé "Répression aux dynamiques génocidaires au Burundi". Le lendemain de la sortie de ce rapport, le gouvernement burundais par le canal du ministre en charge des Droits Humains, Martin Nivyabandi, avait dénoncé et fustigé son contenu en lui reprochant de revêtir un "vernissage politique" non fondé sur des faits avérés et objectifs conformes à des réalités vérifiables sur terrain. Le 19 octobre 2016, le ministre Barandagiye a signé une ordonnance ministérielle portant radiation définitive de cinq autres ASBL burundaises. Il s'agit du Forum pour le Renforcement de la Société Civile (FORSC), du Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE), de l'Action Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT), de l'Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH) et du Réseau des Citoyens Probes (RCB). Ces cinq ASBL ci-dessus ont été, depuis le 26 avril 2015, à l'avant-garde d'un mouvement dénommé "halte au 3ème mandat" en opposition à une nouvelle candidature de l'actuel chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza, à l'élection présidentielle burundaise du 21 juillet 2015.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});